



**DECISION N° DC-2022-20**

**OBJET : CLOTURE DE LA REGIE DE RECETTES POUR LA GESTION DE L'ACCEUIL DE LOISIRS SANS HERBERGEMENT JEAN DE LA FONTAINE (81500 LABASTIDE ST GEORGES)**

**Le Président de la Communauté de Communes TARN-AGOUT,**

- Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 02 juillet 2020 relative aux délégations d'attributions du Conseil Communautaire au Président ;
- Vu la décision n°DC-2017-17 en date du 23 mars 2017 portant création de la régie de recettes pour la gestion de l'accueil de loisirs sans hébergement Jean de la Fontaine (81500 Labastide st Georges),
- Vu l'arrêté AR-2022-04 en date du 28 mars 2022 portant nomination d'un régisseur titulaire et d'un mandataire suppléant pour la régie de recettes de l'accueil de loisirs sans hébergement Jean de la Fontaine (81500 Labastide st Georges),

**DECIDE**

**ARTICLE 1**

**A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023**, la régie de recettes pour la gestion de l'accueil de loisirs sans hébergement Jean de la Fontaine (81500 Labastide st Georges), est clôturée.

**ARTICLE 2**

..... régisseur titulaire, ainsi que l ..... mandataire suppléant sont libérés de leurs fonctions.

**ARTICLE 3**

De charger la Directrice Générale des Services d'exécuter la présente décision.

**ARTICLE 4**

De mentionner que la présente décision sera transmise au représentant de l'Etat et au Trésorier de la Collectivité, publiée et portée à la connaissance du Conseil Communautaire lors de sa prochaine séance.

**ARTICLE 5**

D'informer que la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au Représentant de l'Etat.

Saint-Sulpice-la-Pointe, le **22 DEC. 2022**

Par délégation du Conseil Communautaire,

Le Président

**Gérard PORTES**

Le Président certifie que la présente décision a été reçue en Sous-Préfecture le **22 DEC. 2022** et publiée le **22 DEC. 2022**

CC TARN AGOUT

*Service de Contrôle de Légalité*

Acte n° : AU-2022-20 avec 0 pièce(s) jointe(s)

Date de décision : 21/12/2022

Objet : CLOTURE REGIE DE RECETTES ALSH JEAN DE LA FONTAINE

Nature : Autres

Matière : Finances locales - Divers

Date de télétransmission : 22/12/2022 Agent de transmission : Patricia BALLAND

Acte : DC-2022-20- CLOTURE DE LA REGIE DE RECETTE JEAN DE LA FONTAINE.pdf

Annexes :

*Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL*

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 [www.telino.com](http://www.telino.com)



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA SOUS-PREFECTURE

DEPARTEMENT 081 / ARRONDISSEMENT 2

Identifiant de l'acte : 081-200034023-20221221-AU-2022-20-AU

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 22/12/2022